



Déclaration CAPD du 2 juin 2015



Le «mouvement» est un moment clé dans la vie professionnelle des enseignants. En effet, choisir son poste, c'est mettre en adéquation, projet professionnel, conditions d'exercice du métier et vie personnelle. Bien-être au quotidien et plaisir à faire la classe, sont en jeu. C'est pour cette raison que les élus du SNUipp-FSU s'attachent depuis toujours à participer à l'amélioration des règles de nomination, à être attentifs à ce que transparence et équité président à l'affectation de nos collègues. C'est dans ce sens également, que nous réitérons notre demande du choix en direct pour les phases ultérieures du mouvement : les collègues ayant de petits barèmes pourraient, in situ, au fur et à mesure des affectations, savoir quels sont les postes qui restent à pourvoir, demander des informations aux IEN présents, et faire un choix, au plus près de leurs attentes. Cela permettrait par exemple, d'éviter, lorsque la commission en vient à étudier le vœu géographique, de désigner un lieu d'exercice parmi un certain nombre d'écoles, de façon arbitraire. Les collègues nous interrogent souvent sur les critères qui ont déterminé la nomination sur tel ou tel poste et s'interrogent sur la transparence de ces opérations.

Nous regrettons d'autre part, de voir le nombre de postes à profil augmenter, chaque année. Nous sommes convaincus que les professeurs des écoles doivent pouvoir accéder à n'importe quel poste, en fonction de leur barème qui est pour nous le critère le plus juste, reflet de la carrière et de l'expérience de chacun. Si ces postes exigent des compétences particulières, c'est sur l'offre de formation qu'il faut jouer pour que chacun puisse s'adapter, et être en phase avec le lieu d'exercice ou la mission concernée.

Profitons de cette CAPD « mouvement », qui prépare d'une certaine façon, la rentrée scolaire, pour faire un état des lieux de la profession.

Cette année, plus que jamais, les contacts que nous avons eus avec nos collègues font poindre une angoisse et une perte de confiance en l'avenir qui sont alarmants. L'observation du nombre de demandes de PACD, pour des collègues dont la moitié a une moyenne d'âge inférieure à 40 ans, l'augmentation du nombre de temps partiel (sur autorisation) pour des collègues en début de carrière, sont autant de signes qui doivent nous alerter.

A l'heure où l'on parle de refondation de l'école, il est urgent de prendre en compte la détresse de ceux qui sont les principaux acteurs sur le terrain de l'éducation. Notons qu'en plus, le climat qui entoure les questions d'école dans notre pays n'est pas là pour rassurer ! Au mois de janvier, tous les regards étaient tournés vers l'école, présentée alors comme notre bien commun le plus précieux, capable de sauver la démocratie et de transmettre les valeurs de la république. Quelques mois plus tard, médias et politiques n'ont cessé de parler du « niveau qui baisse », de l'échec de notre système éducatif, pointé, sans discernement, parmi les moins efficaces... Et à nouveau le discrédit est jeté sur les professeurs d'école !

Il est temps de redonner de la confiance aux personnels de l'éducation nationale !

Si l'école primaire est une priorité, alors des mesures concrètes s'imposent, pour améliorer l'exercice quotidien du métier.

Pour le SNUipp-FSU, la transformation de l'école repose sur la formation continue facteur de culture commune. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif. Donner du temps aux enseignants pour acquérir une réflexivité sur leurs pratiques, favoriser les échanges entre pairs, associer enseignants et chercheurs, c'est leur donner les moyens de progresser et de mieux vivre leur métier.

La revalorisation des salaires serait également un gage de reconnaissance important. Le passage à la hors classe dont seulement 4,5 % du contingent promouvable va bénéficier, ne peut nous satisfaire ! Pour le SNUipp-FSU, la mesure la plus juste serait l'avancement de tous au rythme le plus rapide, pour que tous les PE puissent terminer leur carrière à l'indice terminal 783 au sein d'un même grade.

Tous les personnels ont à cœur leur métier et portent l'ambition du service public d'éducation de faire réussir tous les élèves. Les élus du SNUipp-FSU espèrent que la réflexion engagée au niveau national, dans le cadre des « chantiers métiers » ainsi que le dialogue qui s'instaure, au niveau des commissions paritaires départementales apporteront un progrès pour nos collègues afin qu'ils puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Les élues à la CAPD,

Joëlle MASSON, Régine DUMAS (titulaires)

Lisa DUCROS, Laëtitia POINTU (suppléantes)

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr